

## Compte rendu de la réunion du Comité départemental d'Action Sociale du 23 novembre 2015

La première réunion de ce comité avait été boycottée par toutes les organisations syndicales pour protester contre la baisse importante du budget alloué à l'action sociale au sein de notre ministère.

Ce comité avait pour objectif principal de choisir les actions sociales qui seront menées en 2016.

Il faut rappeler que nous disposons d'un budget d'environ 100 000€ pour 3600 agents actifs et 2500 agents retraités.

Ce budget doit être réparti entre l'organisation de:

- L'arbre de Noël
- La sortie des retraité-e-s
- les minis colos
- les sorties proposées aux collègues et pour lesquelles le comité participe financièrement
- les consultations psychologiques et les consultations des conseillers en économie sociale et familiale.

Les deux plus gros postes sont l'arbre de Noël et la sortie retraité-e-s (environ respectivement 60000€ et 12 000€).

Le reste du budget (28 000€) est donc à répartir entre les autres actions.

En tant que CGT nous défendons des actions qui profitent aux plus grands nombre d'agents, qui soient abordables de façon à ce qu'il y ait le moins de discrimination finançière, qui sortent un peu des chemins battus et qui aident les collègues en difficulté.

Voici le tableau récapitulant les propositions faites:

PROPOSITIONS	LIEUX	commentaires
Sortie "Culture"	Piéce de théâtre à Rouen et Le Havre	Préference aux théâtre locaux
Sorties "Familles "	Zoo de Thoiry	
	La Cité de la Mer à Cherbourg	À la place de la visite des Egouts de Paris
	Visite du chateau de Falaise +ballade en vélorail	Sortie avec repas libre
Sortie "Voyage"	Déplacement à Canterburry	Non subventionnée

Il n'est pas définitif et n'a pas été voté car le budget qui sera alloué n'est pas connu. De ce fait certaines actions pourront ne pas être retenues.

Concernant le budget de cette année, des sorties, du fait des attentats à Paris ont été annulées. Il reste un budget, dont la direction centrale refuse le report sur l'année 2016, même au vu des circonstances particulières.

Il faut que les dépenses soient engagées très rapidement, donc les membres du comité ont fait le choix unanime de financer à titre exceptionnel des chèques cadeaux pour les enfants qui ne bénéficient plus de cadeau depuis cette année et des friandises seront achetées pour les arbres de noël.